Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 19 juillet 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),

- Vu l'arrêté du 19 juillet 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du troisième concours d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (troisième CAFEP-CAPES),

- Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPES et des troisièmes CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2019,

- Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du Concours TROISIEME CONCOURS DU CAPES + CAFEP 3E CONCOURS, Section LANGUES VIVANTES ETRANGERES : ANGLAIS est constitué comme suit pour la session 2019 :

Présidente

Mme Chantal MANES Inspectrice générale de l'éducation nationale	Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Anne MAYER Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale	Académie de LILLE

Secrétaire Général

M. Laurent DALMASSO Professeur certifié	Académie de LILLE

Membres du jury

M. Gabriel AMAR Professeur agrégé	Académie de STRASBOURG
M. Laurent BARBARIT Professeur agrégé	Académie d' ORLEANS-TOURS
Mme Justine BOISNEAULT Professeure certifiée	Académie de RENNES
Mme Estelle BORDIGONI EC. R Professeure certifiée	Académie de LILLE
Mme Tamsin BOUJU Professeure agrégée	Académie de NANTES
M. Julien BRUGERON Professeur agrégé	Académie de PARIS
M. Youen COQUIN Professeur agrégé	Académie de RENNES
Mme Laurence COUSTY Professeure certifiée	Académie de BORDEAUX
Mme Christelle D'AGATA Professeure certifiée	Académie de TOULOUSE
M. Laurent GOUPILLE Professeur certifié	Académie de NANTES
Mme Linda GUERVENOU Professeure agrégée	Académie de RENNES

M. Gurvan HERVE EC. R Professeur certifié	Académie de RENNES
Mme Christine LENFANT Professeure certifiée	Académie de RENNES
Mme Sylvie LEPRINCE Professeure agrégée	Académie d' ORLEANS-TOURS
M. Sébastien LETELLIER Professeur certifié	Académie de CAEN
Mme Audrey PALUT Professeure certifiée	Académie de RENNES
Mme Nadia SIARI Professeure certifiée	Académie de NANTES
M. Georges THAI Professeur certifié	Académie de REIMS
M. Guillaume WINTER Professeur agrégé	Académie de LILLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 mars 2019

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE